ANIMATIONS





Dernière présence en 2023 du « Bistrot de villages » le jeudi 21 septembre en soirée. Le stationnement est interdit sur plusieurs places de parking de la Place du Village.



RÉUNION DE PRÉSENTATION PUBLIQUE Logements du n°46 rue du Château Jeudi 28 septembre à 19h00 en mairie

Présentation des constructions qui vont être réalisées au 46 rue du Château, ainsi que du nouveau type de dispositif mis en œuvre pour pouvoir accéder à la propriété. Réunion de présentation du projet aux villageois avant commercialisation au grand public début octobre.

MARCHE « OCTOBRE ROSE » Dimanche 8 octobre matin



Marche depuis Hipshem dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein et à la récolte de fonds pour la recherche. Pour l'édition 2023 il n'y aura pas de course, mais uniquement des marches, qui passeront à Ichtratzheim par les rues de la Scheer, de l'Etang et de la Forêt. Pas de mesures temporaires de restriction de la circulation ou du stationnement car de base le stationnement est interdit hors cases dans les zones de rencontre des trois rues citées.



LE JARDINAGE NATUREL <u>Vendredi 27 octobre à 19h30 en mairie</u>

"Jardiner au naturel n'est pas un style, mais un comportement joyeux qui améliore le pouvoir de nonachat, contribue à plus de biodiversité et protège la ressource en eau !" Eric CHARTON, conseiller et animateur en jardinage naturel, chroniqueur jardinage sur France 3 Alsace.

Pour cette première séance d'automne, Eric vous fera découvrir la vie présente dans le sol, les notions essentielles du jardinage naturel ou encore du compostage. Le sol : un écosystème généreux

REPAS BAECKEOFFE de l'AAPPMA Dimanche 5 novembre à 12h00 à l'étang



Traditionnel repas Baeckeoffe organisé par l'association de pêche AAPPMA d'Ichtratzheim.



Mairie d'Ichtratzheim

1 place du Village, 67640 ICHTRATZHEIM

03.88.64.15.54 - mairie@ichtratzheim.fr



ENVIRONNEMENT

Stabilisation des berges et valorisation environnementale de l'étang d'Ichtratzheim



Les parties prenant part au projet :

- Olivier BAERST, Président de l'AAPPMA d'Ichtratzheim (Maitre d'Ouvrage)
- Commune d'Ichtratzheim
- SDEA, gestionnaire de la Scheer
- Bureau d'Etudes SINBIO
- AERM, Agence de l'Eau Rhin Meuse (financeur)
- Région Grand Est (financeur)

Montant total de la dépense estimé à 70.000€ et subventionné à 80% par la Région et l'AERM.

4 semaines de travaux envisagés à l'hiver 2023/2024 si les dernières étapes du projet sont validées.

Zone déblayée

- Zone remblayée (avec les matériaux de la zone déblayée)
 - Chemin décalé
 - Stationnements sur espaces verts maintenu



Attentes liées à ces travaux :

- Stabilisation durable des berges
- Des berges en <u>pentes douces</u> pour favoriser la richesse de la biodiversité sensible à la jonction du milieu terrestre et aquatique
- Des arbres pour diminuer le réchauffement de l'eau
- Des postes de pêche formalisés et conformes aux attentes de la fédération (mini 3m de large)
- Baisse de l'empiètement des pêcheurs sur la rue
- Une prise d'eau améliorée afin de dynamiser la Scheer et le Eichmattgraben en amont
- Un site fonctionnel, adapté à la biodiversité et encore plus agréable dans notre paysage



Le bon vivre à Ichtratzheim



Extraits des DNA du 18 juillet 2023 « Ce village, c'est un petit paradis »



« On a beaucoup de chance ! On vit au calme, c'est idéal quand on a des enfants. On est vite dans la nature aussi et grâce aux nombreux itinéraires cyclables qui traversent la commune, on peut leur apprendre à faire du vélo en toute sécurité. ». « Ce village, c'est un petit paradis. Tout le monde se connaît. Tout le monde est sympa, se parle. On n'a pas grand-chose niveau commerce, mais on est loin de rien ».

ENVIRONNEMENT

Subvention pour la récupération de l'eau de pluie

Au vu des demandes et de l'intérêt suscité, le dispositif de subvention de 50€ pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie est prolongé. Plus d'infos sur : www.ichtratzheim.fr/environnement-2/

Le Castor de retour à Ichtratzheim

Fin 4ème / **début 7**ème siècle, tombe de la Princesse Abuda : dépôt alimentaire en contexte funéraire de plusieurs côtes de Castor. Découverte exceptionnelle, la seule dans toute la Gaule mérovingienne.

1902 : dernière donnée sur la présence du Castor à Ichtratzheim

Entre 1970 et 2011 : 51 individus ont été réintroduits en Alsace.

À partir de 2008 : arrivée probable de Castors issus des populations établies en Allemagne et en Suisse

2022 : une étude sur le Castor en Alsace identifie une présence permanente du Castor sur un tronçon de la rivière "La Petite III" en forêt d'Ichtratzheim. Sa présence s'identifie par les indices qu'il laisse : barrages végétaux sur les rivières, arbres rongés "comme des crayons" ,...

Castor ou Ragondin?

Ragondin: très souvent observé, queue fine et cylindrique, moustaches blanches et très visibles, nage avec uniquement la tête hors de l'eau, espèce d'Amérique du Sud <u>introduite et</u> classée nuisible

Castor : animal nocturne et discret, queue longue et plate, moustaches non visibles, le plus grand rongeur autochtone d'Eurasie, <u>espèce classée "vulnérable" sur la Liste Rouge des espèces menacées au niveau régional</u>



Les moules du Eichmattgraben

Un inventaire des mollusques grands bivalves d'eau douce a été réalisé début 2023 à l'initiative de la Région Grand Est en charge du Eichmattgraben (rivière de 600m qui relie la Petite III et la Scheer à Ichtratzheim). Les moules retrouvées dans cette rivière (cf photos prises à Ichtratzheim) :

Unio Crassus (groupe des Naïades): <u>espèce sur Liste Rouge en Alsace et classée « En danger critique ».</u> Cette espèce est également déjà présente sur plusieurs tronçons de la Scheer à Ichtratzheim. NOTA : lors de fouilles archéologiques réalisées dans le village, 2 spécimens d'Unio datant d'il y a 3.000 ans avaient été retrouvés.

Corbicula fluminea (ou corbicule asiatique) est considérée comme une espèce invasive en Europe



LOGEMENT ET JEUNESSE

Construction de nouveaux logements

Le bien situé au 46 rue du Château avait été préempté fin 2013, avant l'installation d'une nouvelle équipe municipale. Le recours juridique relatif à cette propriété, et qui ne concernait pas la commune, est maintenant soldé. Le bien a alors pu être vendu le 07/09/2023 à la société PROCIVIS pour un projet qualitativement amélioré mais restant en lien avec le motif de la préemption.

Les négociations menées en 2022 permettent à la commune de bénéficier de **46.275€ de recettes** au titre de la prise en charge d'une partie des 63.067€ de frais de portage et de gestion supportés durant quasiment 10 ans.



4 maisons et 1 collectif de 9 logements

Une réunion publique de présentation du projet aux villageois est organisée en mairie le jeudi 28/09 à 19h. Les logements sont destinés à être occupés au titre de résidence principale par les acquéreurs. Les prix de vente seront inférieurs aux prix du marché privé dans la mesure où c'est un nouveau dispositif nommé « Bail Réel et Solidaire » qui est mis en œuvre via l'Organisme Foncier Solidaire d'Alsace.

Ambition : permettre aux jeunes / séniors de s'installer ou de se maintenir dans le village, à un coût maîtrisé.

La commercialisation est prévue par PROCIVIS dès début octobre. Le démarrage des travaux est prévu à partir de fin 2023 / début 2024, pour une occupation envisageable à partir de fin 2025 / début 2026.

Logement de la mairie disponible en location

L'appartement (avec garage) situé dans le bâtiment mairie-école est disponible à la location. Pour plus d'informations, veuillez contacter le secrétariat de la mairie ou un élu local.

Rentrée scolaire et évolution du périscolaire



Le **Député Charles SITZENSTUHL**, le Maire Grégory GILGENMANN et l'Inspectrice d'Académie lors de l'habituelle tournée des classes de la rentrée scolaire réalisée par les élus locaux.

Les enfants de la classe d'Ichtratzheim d'Anne VERRIELE (CM1-CM2) ont posé de nombreuses questions à notre Député.

La classe a alors été identifiée par l'Inspectrice pour intégrer un programme national permettant aux enfants de proposer une Loi en faveur des jeunes, et qui sera débattue à l'Assemblée Nationale.

Le service du périscolaire pour les enfants d'Hipsheim— Ichtratzheim (com com) n'occupe plus les locaux de St Ludan, mais le site de la dimière. **NOUVEAUTÉ** : cette première évolution a déjà permis d'accueillir des enfants de 3 à 6 ans (non possible avant).

L'évolution du périscolaire était un engagement des élus communaux pour ce mandat afin de réduire les demandes de dérogations scolaires et favoriser la scolarisation d'un maximum d'enfants du village dans notre école d'Hipsheim-Ichtratzheim.

